

Compte rendu du Conseil Municipal du 10 juillet 2020
Commune de SERVIÈS-EN-VAL

L'an Deux Mil vingt et le dix du mois de juillet à dix-huit heures quarante-cinq minutes, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué par le Maire sortant, s'est réuni en session ordinaire au nombre prescrit par la loi, au foyer communal afin de respecter la distanciation, sous la présidence de Mme Martine ESCANUELA, Maire.

Compte tenu de la situation exceptionnelle liée au COVID-19, que le public ne peut être accueilli et que la retransmission en direct des débats ne peut être techniquement réalisée, la tenue de la séance est faite à huis clos. Suite à un vote à mains levées, le conseil a accepté à l'unanimité la tenue de la séance à huis clos.

Présents : Mmes et Mrs Arlette BAYLAC, Andréa BENET, Bastien CANET, Ludovic CANIZARES, Philippe DE BRUYN, Martine ESCANUELA, Sabrina KRENKE BOUNOURE, Sébastien ORMIERES, Jean-Luc SEGUY, Sylvie SERGAS.

Absent excusé : M. Sébastien BOUETTE (pouvoir à Sabrina KRENKE BOUNOURE.

Secrétaire de séance : Mme Sabrina KRENKE BOUNOURE.

Nombre de conseillers : 11 En exercice : 11 Présents : 10 Votants : 11

Date convocation : 3 juillet 2020

✓ **Désignation des délégués en vue de l'élection des sénateurs :**

Le vote des délégués en vue de l'élection des sénateurs a donné les résultats suivants :

Titulaire : Mme Martine ESCANUELA

Suppléants : Sébastien ORMIERES, Jean-Luc SEGUY et Bastien CANET.

✓ **Vote du Budget Primitif 2020 :**

Mme le Maire donne lecture du projet du Budget Primitif 2020 concernant la commune de Serviès-en-Val qui se présente comme suit :

Section d'investissement :

Dépenses 300 659,39 €

Recettes 300 659,39 €

Section de fonctionnement :

Dépenses 260 039,26 €

Recettes 260 039,26 €

Le Conseil Municipal ouï l'exposé de Mme le Maire, et après délibération décide d'approuver et de voter le Budget principal 2020 de la commune de Serviès-en-Val.

Les subventions ont été attribuées, il a été décidé de donner une partie de la subvention du VDDXII qui ne repart pas cette année aux associations du village.

✓ **Questions diverses**

- Afin d'informer le Conseil Municipal sur les précautions à prendre par rapport au Covid, Mme le Maire donne lecture des courriers de la Préfecture concernant le rassemblement de personnes dans les lieux publics et les directives concernant les autorisations de débits de boisson. Une réunion du Comité des fêtes doit avoir lieu le dimanche 12 juillet, Mme le Maire s'y rendra afin d'informer les membres de cette association des mesures à prendre.
- Mme le Maire informe les membres du Conseil Municipal que la délimitation du domaine public au niveau de chez M. Quentin GAVIGNAUD et M. Robert GISBERT, Rue de la Courtine a été effectuée par le géomètre Géo Sud Ouest, il doit revenir faire la délimitation du haut de la Rue de la Courtine.
L'entreprise FONDATEC viendra effectuer l'étude sol le mercredi 15 juillet 2020.
- La gendarmerie de Lagrasse demande les coordonnées de tous les conseillers municipaux avec leur accord, accepté à l'unanimité.

La séance est levée à 20 h 45